



États financiers consolidés

**THE NEW BRUNSWICK MUSEUM
LE MUSÉE DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

Exercice clos le 31 mars 2017

THE NEW BRUNSWICK MUSEUM LE MUSÉE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

États financiers consolidés

Exercices clos le 31 mars 2017

L'état consolidé de la situation financière	1
État consolidé des résultats et de l'évolution des soldes de fonds	2
État consolidé des flux de trésorerie	3
État consolidé des gains de réévaluation	4
Notes afférentes aux états financiers consolidés	5 - 12

Ces états financiers consolidés sont aussi disponibles en anglais.

**KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.**

Frederick Square
77, rue Westmorland, bureau 700
Fredericton (NB) E3B 6Z3
Téléphone (506) 856-4400
Télécopieur (506) 856-4499
www.kpmg.ca

Place Marven's
One Factory Lane
Boîte postale 827
Moncton (NB) E1C 8N6
Téléphone (506) 856-4400
Télécopieur (506) 856-4499

Édifice Harbour
133, rue Prince William, bureau 306
Boîte postale 2388
Saint John (NB) E2L 3V6
Téléphone 506-634-1000
Télécopieur 506-633-8828

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux actionnaires du The New Brunswick Museum / Le Musée du Nouveau-Brunswick

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Musée du Nouveau-Brunswick (le Musée), qui comprennent l'états consolidés de la situation financière au 31 mars 2017, les états consolidés des résultats et de l'évolution des soldes de fonds, des flux de trésorerie et des gains de réévaluation pour les exercices clos à cette date, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du Musée du Nouveau-Brunswick au 31 mars 2017, ainsi que des résultats consolidés, des flux de trésoreries consolidés et des gains de réévaluation consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés

Le 6 décembre 2017
Saint John, Canada

THE NEW BRUNSWICK MUSEUM LE MUSÉE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

L'état consolidé de la situation financière

Au 31 mars 2017, avec chiffres correspondants au 2016

	Fonds d'administration générale	Fonds d'immo- bilisations corporelles	Fonds affectés	Fonds de dotation	2017	2016
Actif						
Actif à court terme						
Trésorerie	124 648 \$	— \$	5 031 \$	7 945 \$	137 624 \$	37 292 \$
Placements à court terme (note 2)	—	—	13 312	252 447	265 759	566 742
Comptes débiteurs						
Clients	71 517	—	—	—	71 517	26 738
Subventions	935	—	280 723	10 294	291 952	140 578
Sommes à recevoir de la province du N-B	2 704	—	132 652	—	135 356	445 795
Frais payés d'avance	90 916	—	2 742	—	93 658	65 154
Stocks	49 673	—	—	—	49 673	39 776
	340 393	—	434 460	270 686	1 045 539	1 322 075
Placements (note 2)	—	—	—	2 090 458	2 090 458	1 775 108
Immobilisations corporelles (note 3)	—	153 395	—	—	153 395	28 522
Collections et acquisitions	2	—	—	—	2	2
	340 395 \$	153 395 \$	434 460 \$	2 361 144 \$	3 289 394 \$	3 125 707 \$

Passif et soldes des fonds

Passif à court terme

Comptes créditeurs et charges à payer	230 802 \$	— \$	8 087 \$	— \$	238 889 \$	202 430 \$
Emprunts interfonds	187 255	—	(188 001)	746	—	—
	418 057	—	(179 914)	746	238 889	202 430

Soldes de fonds

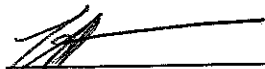
Non grevés d'affectations	(77 662)	—	—	—	(77 662)	27 472
Affectations d'origine interne	—	—	30 065	41 244	71 309	183 398
Affectations d'origine externe	—	—	584 309	—	584 309	506 376
Dotations	—	—	—	1 889 220	1 889 220	1 839 740
Gains de réévaluation cumulés	—	—	—	429 934	429 934	337 769
Immobilisations corporelles	—	153 395	—	—	153 395	28 522
	(77 662)	153 395	614 374	2 360 398	3 050 505	2 923 277

340 395 \$ 153 395 \$ 434 460 \$ 2 361 144 \$ 3 289 394 \$ 3 125 707 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Approuvé par le conseil d'administration

Administrateur :



Administrateur :



THE NEW BRUNSWICK MUSEUM

LE MUSÉE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

État consolidé des résultats et de l'évolution des soldes de fonds

Exercice clos le 31 mars 2017, avec chiffres correspondants au 2016

	Fonds d'administration générale	Fonds d'immo- bilisations corporelles	Fonds affectés	Fonds de dotation	2017	2016
Produits						
Subventions						
Provinciales	2 666 000 \$	– \$	657 732 \$	– \$	3 323 732 \$	3 108 705 \$
Fédérales	–	–	137 724	–	137 724	45 232
Revenus d'intérêts	4 685	–	40	62 025	66 750	66 339
Fondation Webster	–	–	–	31 443	31 443	36 690
Services du Musée (note 5)	185 704	–	77 036	–	262 740	180 212
Autres octrois	–	–	189 819	–	189 819	285 134
Legs et dons	–	–	15 315	15 998	31 313	121 623
	<u>2 856 389</u>	<u>–</u>	<u>1 077 666</u>	<u>109 466</u>	<u>4 043 521</u>	<u>3 843 935</u>
Charges						
Salaires et avantages sociaux	2 346 643	–	238 958	–	2 585 601	2 371 503
Matériaux fournitures et services	600 027	–	709 193	18 596	1 327 816	1 166 481
Amortissement	–	56 544	–	–	56 544	11 788
Collections et acquisitions	35 779	–	30 438	–	66 217	71 543
Subventions de recherche	–	–	3 577	–	3 577	2 500
	<u>2 982 449</u>	<u>56 544</u>	<u>982 166</u>	<u>18 596</u>	<u>4 039 755</u>	<u>3 623 815</u>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(126 060)	(56 544)	95 500	90 870	3 766	220 120
Gain à la vente de placements	–	–	–	31 297	31 297	928
Excédent net (insuffisance)	(126 060)	(56 544)	95 500	122 167	35 063	221 048
Solde de fonds, début de l'exercice	27 472 (98 588)	28 522 (28 022)	659 774 755 274	2 207 509 2 329 676	2 923 277 2 958 340	2 729 363 2 950 411
Virement interfonds	20 926	181 417	(140 900)	(61 433)	–	–
Les gains (pertes) de réévaluation	–	–	–	92 165	92 165	(27 134)
Solde de fonds, exercice clos	(77 662) \$	153 395 \$	614 374 \$	2 360 398 \$	3 050 505 \$	2 923 277 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

THE NEW BRUNSWICK MUSEUM LE MUSÉE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

État consolidé des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2017, avec chiffres correspondants au 2016

	2017	2016
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes		
Activités de fonctionnement	35 063 \$	221 048 \$
Excédent net		
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement	56 544	11 788
Gain sur la vente de placements	(31 297)	(928)
	<u>60 310</u>	<u>231 908</u>
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Comptes débiteurs		
Client	(44 779)	15 746
Subventions	(151 374)	(78 903)
Somme à recevoir de la province du N-B	310 439	25 791
Frais payés d'avance	(28 504)	(6 037)
Stock	(9 897)	14 041
Comptes créditeurs et charges à payer	36 459	(8 452)
	<u>172 654</u>	<u>194 094</u>
Activités de placements		
Produits de la vente de placements	644 396	376 025
Acquisition de placements	(535 301)	(534 518)
	<u>109 095</u>	<u>(158 493)</u>
Activités d'investissement en immobilisation		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(181 417)	(21 263)
Augmentation de la trésorerie	100 332	14 338
Trésorerie, début de l'exercice	37 292	22 954
Trésorerie, exercice clos	<u>137 624 \$</u>	<u>37 292 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

THE NEW BRUNSWICK MUSEUM

LE MUSÉE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

État consolidé des gains de réévaluation

Exercice clos le 31 mars 2017, avec chiffres correspondants au 2016

	2017	2016
Gains de réévaluation cumulés, début de l'exercice	337 769 \$	364 903 \$
Gains (pertes) non réalisés attribuables à		
Placements à long terme		
Revenu fixe	933	(7 255)
Instruments de capitaux propres	91 232	(19 879)
	92 165	(27 134)
Gains de réévaluation cumulés, exercice clos	429 934 \$	337 769 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

THE NEW BRUNSWICK MUSEUM

LE MUSÉE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 31 mars 2017

Le Musée du Nouveau-Brunswick (le « Musée ») est constitué en vertu des lois du Nouveau-Brunswick. En tant que musée provincial, il est le lieu principal où sont préservés et administrés les objets et documents relatifs à l'histoire naturelle et à l'histoire de l'homme au Nouveau-Brunswick et dans les régions avoisinantes. En partenariat avec des institutions et des communautés, le Musée collectionne, préserve, recherche et interprète des documents relatifs à l'histoire du Nouveau-Brunswick dans le but de favoriser une meilleure compréhension et une appréciation de la Province, à l'échelle provinciale et mondiale.

Le Musée est enregistré à titre d'œuvre de bienfaisance en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (« la Loi ») et, à ce titre, est exempt d'impôt sur le revenu et peut émettre des reçus pour les dons aux fins fiscales. Afin de conserver son statut d'organisme de bienfaisance enregistré, le Musée doit satisfaire à certaines exigences stipulées dans la Loi. La direction est d'avis que le Musée répond à ces exigences.

1. Principales conventions comptables

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Le Musée a choisi d'adopter la série de normes 4200 pour les organismes sans but lucratif du secteur public.

(a) Présentation des états financiers

En vue d'assurer le respect des limites et des restrictions imposées à l'utilisation des ressources dont il dispose, le Musée présente ses comptes selon les principes de la comptabilité par fonds. En conséquence, à des fins de comptabilisation et de présentation de l'information financière, les ressources sont réparties dans les fonds distincts. Ces fonds sont détenus conformément aux objectifs spécifiques par les donateurs ou selon les directives émises par le conseil d'administration (le « conseil ») ou par diverses autorités en matière de financement.

Les états financiers consolidés comprennent les comptes du Musée et de sa filiale, la Fondation du Musée du Nouveau-Brunswick, Inc. Les montants de la Fondation sont inclus dans le fond affecté.

Aux fins de présentation de l'information financière, les comptes ont été répartis selon les quatre groupes suivants :

(i) Fonds d'administration générale

Ce fonds rend compte des opérations de fonctionnement quotidien du Musée.

THE NEW BRUNSWICK MUSEUM

LE MUSÉE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2017

1. Principales conventions comptables (suite)

(a) Présentation des états financiers (suite)

(ii) Fonds d'immobilisations corporelles

Ce fonds inclus les actifs, les passifs, les produits et les charges liés aux immobilisations corporelles du Musée. La province du Nouveau-Brunswick fournit les locaux du Musée.

Les immobilisations corporelles sont inscrites au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimative des actifs, comme suit :

Élément d'actif	Taux
Matériel informatique	33 %
Matériel	20 %
Mobilier	10 %

Pour l'année d'acquisition, l'amortissement est calculé sur le nombre de mois durant lequel les actifs peuvent être utilisés.

(iii) Fonds affectés

Ce fonds comprend des sommes reçues par le Musée qui sont affectées à certaines activités spécifiques, dont les suivantes :

Subventions - Sommes reçues de différents gouvernements et organismes privés servant à financer des projets particuliers.

Ministère du Patrimoine canadien - Sommes reçues en vertu du programme fédéral d'aide aux musées mis sur pied pour financer des projets spécifiques visant à donner, à la génération actuelle et aux générations futures de Canadiens, un accès à leur patrimoine humain, naturel, artistique et scientifique.

Legs et dons - Sommes provenant de sources qui imposent des restrictions spécifiques quant à leur utilisation.

Fonds grevés d'une affectation d'origine interne - Sommes affectées par le conseil pour diverses activités, incluant les expositions, le renouvellement des galeries et les sommes provenant d'activités réalisées par le personnel dans le but de contribuer au financement de projets spécifiques.

THE NEW BRUNSWICK MUSEUM

LE MUSÉE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2017

1. Principales conventions comptables (suite)

(a) Présentation des états financiers (suite)

(iv) Fonds de dotation

Ce fonds comprend des sommes détenues en vue de l'intérêt à long terme du Musée et les produits financiers de ces dotations qui sont grevés d'affectations diverses. Le fonds de dotation comprend différents types de fonds affectés :

Dons généraux - Tous les dons non affectés sont transférés dans ce fonds sur réception. Le conseil peut, par suite, décider de transférer ceux-ci dans le fonds de dotation par legs, des collections ou honorifique. Le capital et les recettes provenant de ce fonds peuvent être affectés aux programmes ou aux collections du Musée, à la discrétion du conseil.

Fonds de dotation par legs - Les recettes provenant de ce fonds servent au financement des programmes du Musée.

Fonds de dotation des collections - Les recettes provenant de ce fonds sont affectées à l'acquisition d'artefacts pour les collections du Musée.

Fonds de dotation affecté à la recherche

Fonds Matthew - Créé en 1987 afin d'appuyer la recherche géologique au Nouveau-Brunswick par des chercheurs autres que ceux du Musée. Les subventions à la recherche sont étudiées et approuvées par la direction sur recommandation du conservateur en géologie.

Fonds Christie - Créé en 1987 afin d'appuyer la recherche en sciences naturelles par des chercheurs autres que ceux du Musée. Les subventions à la recherche sont étudiées et approuvées par la direction sur recommandation du conservateur en zoologie.

Fonds de dotation honorifique - Ce fonds comprend les fiducies individuelles créées afin de respecter les termes et conditions de certains legs, au besoin. Les débours sont effectués selon les conditions établies par le donateur.

Fonds Webster - Les apports reçus du fonds Webster sont affectés à certains programmes de sciences humaines aux termes du fonds de fonctionnement.

Les revenus d'intérêts provenant de ces fonds sont considérés d'actifs grevés d'une affectation d'origine externe à être appliqués aux programmes décrits ci-dessus. Les montants approuvés par le conseil à être transférés au fonds de fonctionnement durant la prochaine année fiscale pour financer de tels programmes sont considérés d'actifs grevés d'une affectation d'origine interne.

THE NEW BRUNSWICK MUSEUM

LE MUSÉE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2017

1. Principales conventions comptables (suite)

(b) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Les instruments dérivés propres cotés sur un marché actif sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a décidé de comptabiliser les instruments à la juste valeur. La société a décidé de comptabiliser ces instruments financiers à leur juste valeur.

Les variations de la juste valeur non réalisés sont comptabilisées dans l'état consolidé des gains de réévaluation. Les gains réalisés sont transférés à l'état consolidé des résultats et de l'évolution des soldes de fonds.

La juste valeur est déterminée en référence du cours acheteur. Les acquisitions et ventes de placement sont comptabilisées à la date de la transaction et les frais de gestion des placements sont imputés à l'exercice à mesure qu'ils sont engagés.

(c) Constatation des produits

(i) Revenus généraux

Les subventions du gouvernement du Nouveau-Brunswick et d'autres organismes gouvernementaux sont constatées lorsqu'il y a une preuve qu'il existe un arrangement et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Les legs et les dons sont constatés lorsqu'ils sont reçus. Les autres revenus provenant de la vente de biens ou de la prestation de services sont constatés lorsque la transaction a été exécutée et que le recouvrement final soit raisonnablement assuré.

(ii) Revenus des placements

Les revenus des placements comprennent l'intérêt des placements à revenu fixe, les dividendes des placements dans les titres à capitaux propres et les gains réalisés sur la vente des placements. Les revenus sont constatés sur la base de la comptabilité d'exercice. L'intérêt sur les placements à revenu fixe est constaté pendant la durée de ces placements selon la méthode de l'intérêt réel.

(d) Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, moins tout coût de vente variable applicable. Le coût des stocks comprend les coûts d'acquisition et autres coûts qui sont directement engagés pour apporter les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Les coûts d'acquisition comprennent le prix d'achat, les droits de douane et les taxes non recouvrables directement attribuables à l'acquisition des stocks.

THE NEW BRUNSWICK MUSEUM

LE MUSÉE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2017

1. Principales conventions comptables (suite)

(e) Collections et acquisitions

Les collections et les acquisitions sont comptabilisées à la valeur symbolique. Les ajouts aux collections sont passés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont acquis.

Les collections du Musée couvrent divers sujets qui sont pertinents pour le Nouveau-Brunswick : les sciences humaines, les archives, la Bibliothèque de recherche et les sciences naturelles. Elles ont été acquises sur une base continue depuis la fondation du Musée en 1842. Les acquisitions en sciences humaines comprennent approximativement 125 000 artefacts de l'histoire et de la technologie, de matériel culturel et social, de beaux arts et d'arts décoratifs. Les archives et la Bibliothèque de recherche contiennent approximativement 380 mètres de matériaux d'archive, 35 000 photographies, 46 500 monographies, y compris 500 titres de revue. Les acquisitions en sciences naturelles comprennent approximativement 380 000 spécimens, incluant des items de nature géologiques, paléontologiques, botaniques et zoologiques.

(f) Services contribués

À chaque année, un nombre important de bénévoles contribuent une partie importante de leur temps. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur, les services fournis ne sont pas comptabilisés dans les états financiers consolidés.

(g) Estimations de la direction

La préparation d'états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction fasse des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants de l'actif et du passif, des produits et des charges pour la période en cause. Les estimations sont utilisées pour, sans en exclure d'autres, les créances douteuses, la désuétude et l'amortissement des stocks. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Pendant l'année, la direction a établi une provision pour créances douteuses dans le fonds général d'un total de 5 185 \$ et une provision pour créances douteuses dans le fonds affecté d'un total de 9 050 \$.

THE NEW BRUNSWICK MUSEUM

LE MUSÉE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2017

2. Placements

	2017	2016
Placements à court terme		
Bons du trésor et fonds mutuels	95 323 \$	270 419 \$
Obligations venant à échéance d'ici un an	170 436	296 323
	265 759 \$	566 742 \$
Placements à long terme		
Obligations	983 893 \$	730 443 \$
Titres en capitaux propres	1 106 565	1 044 665
	2 090 458 \$	1 775 108 \$

3. Immobilisations corporelles

	2017		2016	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Matériel informatique	240 747 \$	205 899 \$	34 848 \$	2 396 \$
Matériel	568 422	451 454	116 968	23 905
Mobilier	87 091	85 512	1 579	2 221
	896 260 \$	742 865 \$	153 395 \$	28 522 \$

THE NEW BRUNSWICK MUSEUM

LE MUSÉE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2017

4. Produits et charges du Fonds d'administration générale – Comparaison détaillée avec le budget

	2017	2017
	Réel	Budget (non audité)
Produits		
Subventions provinciales	2 666 000 \$	2 636 000 \$
Services du Musée	185 704	175 000
Revenus d'intérêts	4 685	4 000
	<u>2 856 389</u>	<u>2 815 000</u>
Charges		
Salaires et avantages sociaux	2 346 643	2 176 000
Activités	331 565	305 000
Commercialisation et développement	92 291	100 000
Section du conservateur et bibliothèque	76 702	115 000
Expositions et services techniques	75 684	65 000
Services aux visiteurs	21 914	15 000
Activités communautaires	37 650	25 000
	<u>2 982 449</u>	<u>2 801 000</u>
Excédent des produits par rapport aux charges (des charges par rapport aux produits)	(126 060) \$	14 000 \$

5. Services du Musée

Les services du Musée comprennent les produits et les charges suivants :

	2017	2016
Produits		
Boutique de souvenirs, brochures et autres	276 660 \$	262 550 \$
Droits d'entrée	123 640	92 655
Location d'installations	17 604	21 326
Cotisations des membres	10 866	10 361
	<u>428 770</u>	<u>386 892</u>
Charges		
Boutique de souvenirs, brochures et autres	243 066	219 442
	<u>185 704 \$</u>	<u>167 450 \$</u>

THE NEW BRUNSWICK MUSEUM

LE MUSÉE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2017

6. Risques financiers

(a) Risque de crédit

Le Musée est exposé au risque de crédit résultant de la possibilité que les parties ne s'acquittent pas de leurs obligations financières, plus précisément, le risque que les émetteurs d'obligations fassent défaut sur le paiement des intérêts ou du principal à l'échéance, ou que les créances du Musée ne soient pas recouvrées. Le risque de crédit sur les obligations est largement atténué par la politique d'investissement du Musée qui permet uniquement l'achat d'obligations de haute qualité. Le risque de crédit sur les comptes clients est amoindri par le fait que la majorité de ces comptes sont avec le gouvernement fédéral, les organismes gouvernementaux ou liés aux obligations mentionnées ci-dessus.

(b) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur d'instruments financiers ou que les flux de trésorerie futurs associés aux instruments fluctuent par rapport à la valeur du dollar canadien en raison des variations des taux de change. La monnaie de fonctionnement du Musée est le dollar canadien. Il peut arriver à l'occasion que le Musée conclue des transactions en dollars américains et n'utilise pas de contrats à terme. Le portefeuille de placements du Musée est investi principalement dans des obligations et valeurs canadiennes et est donc exposé à un risque de change minime.

(c) Risque du marché

Le Musée est exposé au risque du marché découlant de la fluctuation des justes valeurs des instruments financiers attribuable aux variations des prix du marché.

Le Musée a une Politique de fonds de placement et les investissements du fonds de dotations sont gérés par un gestionnaire de fonds d'investissement professionnel. La Politique d'investissement du Musée fût établie afin d'assurer que les biens du Musée sont investis de manière prudente. Afin d'optimiser le rendement à un niveau approprié de risque, la Politique fournit des lignes directrices quant à la diversité, la qualité et la composition des actifs qui est constituée de 0 % - 10 % de trésorerie, 50 % - 65 % de placements à revenu fixe et 30 % - 50 % des titres à capitaux propres.

(d) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur d'instruments financiers ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. L'exposition au risque de taux d'intérêt du Musée est attribuable à son actif portant intérêt. Le Musée n'a aucun passif portant intérêt.

En ce qui a trait à ses placements à revenu fixe, le Musée gère le risque de taux d'intérêt en échelonnant les échéances des placements en portefeuille. L'échelonnement des échéances contribue à améliorer le rendement moyen du portefeuille tout en réduisant la sensibilité de celui-ci aux fluctuations des taux d'intérêt. Les placements dans des titres de capitaux propres ne sont pas exposés à un risque de taux d'intérêt important.

Les placements viennent à échéance à diverses dates allant de juin 2017 à juillet 2022 et produisent de l'intérêt à des taux qui varient entre 1,81 % et 2,87 %.